

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 15
Qui ont délibéré : 10 + 2

Séance du 2 juin 2025

Date d'affichage :
Date de la convocation : 26 mai 2025

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture
Le :

Et publication ou notification
Le :

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juin à dix-neuf heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire de la commune de La Balme-Les-Grottes.

Présents : BERTHELOT Elodie — CRÉBESSÈGUES Étienne — LORIOUX Hélène — MILLET Benoit — NOIRET Hélène — PARISSÉ Thomas — PELERIN Yves — RODRIGUES BARBOSA Florent — SIMIAN Régine —.

Absents excusés : BONNIN Michèle — FRANCHELLIN Jean-Claude — TAVERNESE ROCHE Stéphanie — TORRES Gaëlle

Absente : JACQUIER Habiba

Procuration : BONNIN Michèle à Jean-Pierre BERTHELOT, TORRES Gaëlle à CRÉBESSÈGUES Étienne

Secrétaire de séance : PELERIN Yves

Délibération n° 2025 45

OBJET : PROJET TWINS – BIOMERIEUX -ACCORD DE PRINCIPE DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT

Jean-Pierre BERTHELOT, le Maire, rappelle la délibération n° 2025 017 du 14 avril 2025 concernant le projet d'extension de la Société Biomérieux. Il informe l'assemblée de l'état d'avancement et précise que la vente des 3 parcelles est imminente. Elle se fera en deux phases :

- Phase 1 : vente d'une partie du talus situé sur la A 286.
- Phase 2 : vente du tronçon de la ViaRhôna et d'une partie du Chemin du Sablon après enquête publique pour désaffectation et déclassement.

Il demande à l'assemblée un accord de principe pour les constats de désaffectation et procédure de déclassement soumise à enquête publique du tronçon de la ViaRhôna ainsi que pour partie du Chemin du Sablon.

Après concertation, le conseil municipal :

- Approuve le principe de mise à l'enquête publique d'une procédure de déclassement d'une portion du Chemin du Sablon en vue de sa cession et de son intégration au projet TWINS de BIO MERIEUX ;
- Constate la désaffectation de la portion de ViaRhôna et approuve le principe de sa cession de ce tènement soumise à l'enquête publique pour déclassement éventuel.
- Autorise le Maire, Jean-Pierre BERTHELOT ou son représentant à signer tout document permettant de mener à bien les deux enquêtes publiques.

Pour : 10+2

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

Pour copie conforme.

